

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

91/17

**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU TRÉS HONORABLE JOE CLARK,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
PRONONCÉE DANS LE CADRE DU COLLOQUE  
«DIALOGUE SUR LA SÉCURITÉ COOPÉRATIVE  
DANS LE PACIFIQUE NORD»**

**VICTORIA (Colombie-Britannique)  
Le 6 avril 1991**

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Distingués invités,

Je suis honoré de participer à ce colloque et de m'adresser à vous ce soir.

J'aimerais d'abord accueillir chaleureusement les experts qui participent à ces discussions. Vous venez de sept pays du Pacifique Nord -- États-Unis, Japon, République populaire de Chine, République populaire démocratique de Corée, Union soviétique, République de Corée et Canada -- et de certains autres pays concernés -- Australie, Malaisie, Mongolie et Royaume-Uni. Et au nom de nous tous, je remercie le Centre des études internationales et stratégiques de l'Université York d'avoir organisé ce colloque; je voudrais plus spécialement remercier les professeurs David Dewitt et Paul Evans pour leurs efforts efficaces en vue de rassembler un si grand nombre d'éminents experts.

J'espère aussi que les observateurs des gouvernements du Pacifique Nord, que je suis heureux de voir ici, trouveront les discussions des prochains jours à la fois instructives et utiles à leur propre examen des questions en cause.

Le gouvernement canadien a été heureux de contribuer au financement de cette rencontre pour montrer l'importance qu'il y attache. Cette contribution reflète son engagement à long terme envers le processus que nous amorçons ici, son engagement d'appuyer les recherches et les discussions à venir.

C'est en juillet dernier, dans des discours prononcés à Victoria, Tokyo et Djakarta, que j'ai lancé l'idée d'un Dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord. Cette idée était lancée dans le contexte de changements globaux historiques, de changements qui ne pouvaient qu'influencer sensiblement la paix et la sécurité mondiales et régionales ainsi que la conduite des relations internationales. Je crois que ces changements historiques ont encore autant d'importance aujourd'hui qu'ils en avaient alors.

Le monde évolue sans cesse et les résultats de cette évolution suscitent moins d'euphorie qu'il y a un an. Mais il s'est produit des changements remarquables, surtout dans le rôle des superpuissances mais aussi dans les attitudes des pays en développement - qui se sentent davantage isolés - et dans celles des pays développés - qui doivent évaluer les coûts de tous les concepts de sécurité en fonction des avantages attendus de nouveaux mécanismes de coopération. L'euphorie a diminué, mais les faits n'ont pas changé. En 1991, notre monde est sensiblement différent de ce qu'il était il y a cinq ans. Le changement a jusqu'à maintenant surtout marqué l'Europe et l'Union soviétique, mais les répercussions se manifestent à l'échelle mondiale.

Ces développements nous imposent à tous la nécessité d'ajuster nos politiques étrangères et, parfois, nos politiques nationales. Ils nous font entrevoir l'existence possible d'un monde plus sûr tout en nous laissant pressentir les risques d'un monde moins certain et moins prévisible.

Depuis le début d'août, notre attention a été retenue par la crise du Golfe. Les événements survenus dans cette région ont montré comment l'absence de compréhension mutuelle au niveau régional peut avoir des conséquences catastrophiques, et quelle importance peuvent avoir le dialogue et la coopération sur le plan international, surtout sous l'égide des Nations Unies, lorsque nous sommes confrontés à une situation très dangereuse.

La crise du Golfe est un exemple fort éloquent des conséquences du refus d'explorer - efficacement et exhaustivement - toutes les voies de consultation avant de prendre la grave décision de mener une agression armée. Nous avons vu, de façon dramatique, les dangers qui se posent lorsqu'un État préfère l'action unilatérale au dialogue et au compromis.

Ces événements ont révélé les faiblesses du dialogue régional au Moyen-Orient. Je ne veux pas dire qu'il y a eu absence de dialogue avant le déclenchement de la guerre, et je ne veux pas minimiser les autres facteurs qui ont alimenté le conflit. Mais je dirais qu'il y a eu un engagement insuffisant de recourir au dialogue pour régler les problèmes fondamentaux de la région et pour favoriser les intérêts de ses populations.

En ce qui concerne le Pacifique Nord, je ne peux qu'être préoccupé par les faibles liens de communication et par la nature sporadique du dialogue entre les pays de la région. Je suis encore plus préoccupé lorsque je considère ces faiblesses à la lumière des grands défis posés à la sécurité et à la stabilité des pays du Pacifique Nord.

Le Canada a été extrêmement actif dans le Golfe; nous avons tout de suite compris le défi qui était posé à la règle du droit international et au rôle des Nations Unies. Notre position géographique, nos traditions et nos intérêts nous dictent de respecter et de renforcer le droit international et l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi nous nous sommes pleinement engagés, sur les plans diplomatique et militaire et, maintenant, avec nos propositions pour l'après-guerre, notamment en ce qui touche le contrôle des armements. Nous avons fait tous ces efforts même si nos rapports directs avec le Koweït et les États du Golfe sont relativement limités.

Nos rapports avec le Pacifique Nord sont bien plus développés et complexes. Parce que nous vivons dans la région.

Les événements - positifs ou négatifs - qui surviennent dans la région Asie-Pacifique ont une influence sur nous. En 1990, sur plus de 212 000 immigrants au Canada, près de 90 000 venaient de l'Asie; ils composaient notre plus important contingent d'immigrants. En outre, le Canada a accueilli 130 000 réfugiés indochinois. De solides liens culturels et ethniques unissent un nombre croissant de Canadiens à un patrimoine outre-Pacifique. Et, ce qui augure bien pour nos futures relations, plus de la moitié de nos étudiants étrangers viennent de la région Asie-Pacifique.

Des Canadiens et des Canadiennes ont combattu et donné leur vie dans les actions menées par l'ONU en Corée, et le Canada a joué un rôle fort important dans les deux commissions internationales de contrôle en Indochine. Et nous participons maintenant très activement aux efforts internationaux pour régler le conflit cambodgien.

Enfin, il y a une intense activité économique entre le Canada et le reste de la région Asie-Pacifique - sur les plans du commerce, de l'investissement et de la coopération pour le développement. Dès 1983, notre commerce outre-Pacifique a dépassé nos échanges outre-Atlantique. Notre commerce avec les 8 membres asiatiques de la Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP) est maintenant sensiblement plus important que notre commerce avec les 12 membres de la Communauté européenne. Et la CEAP n'englobe pas encore la Chine, notre cinquième marché d'exportation en importance.

La province de la Colombie-Britannique a maintenant presque autant d'échanges avec la région du Pacifique qu'avec les États-Unis, dont la frontière n'est qu'à une trentaine de kilomètres de l'hôtel où nous nous trouvons. L'économie canadienne a reçu de l'Asie près de 3 milliards de dollars en investissements directs. Une part importante de notre budget d'aide au développement international va à des pays de l'Asie; la Chine est l'un des pays du Pacifique Nord qui bénéficie de notre aide. Il y a enfin un élément très important : les touristes. Chaque année, près de 1 million de touristes de la région Asie-Pacifique visitent le Canada, et les Canadiens sont toujours plus nombreux à visiter l'Asie.

La sécurité et la stabilité de notre région nous tiennent à coeur, et nous recherchons activement des solutions à certains problèmes qu'amène peut-être l'insécurité, prise soit dans le sens traditionnel du terme ou dans d'autres sens moins traditionnels, c'est-à-dire économique, environnemental ou social. En mentionnant ces aspects de la sécurité, j'élargis, à dessein, notre optique. Permettez-moi donc de vous parler du concept de la sécurité coopérative.

Il devient de plus en plus évident que la sécurité ne peut plus se définir uniquement en termes militaires traditionnels. Les défis à la sécurité et à la stabilité peuvent prendre des formes diverses : disparité du développement économique, conflits liés aux échanges commerciaux, surpopulation, migration et réfugiés, dégradation de l'environnement, facteurs politiques et sociaux tels que l'oppression au sein d'un État, le terrorisme et le trafic illégal des drogues. L'idée que la sécurité est multidimensionnelle n'est évidemment pas neuve, et c'est un fait bien connu des praticiens de la diplomatie et de la politique étrangère. En juillet dernier, à une réunion de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE), mon homologue indonésien, M. Ali Alatas, m'a rappelé plusieurs de ces éléments, soulignant notamment les menaces que représentent pour l'environnement mondial l'appauvrissement de la couche d'ozone, la disparition des forêts, la pollution des mers ainsi que les méthodes comme la pêche aux filets dérivants, l'entrave à la croissance économique que constitue le protectionnisme et la violation des droits de la personne.

Ces facteurs peuvent donner lieu, au sein des États, à de l'instabilité, à des conflits ethniques ou sociaux, à des fissures dans la cohésion sociale, à une dégradation de la qualité de la vie et, en général, à un sentiment d'insatisfaction ou d'aliénation de la population, qui finit par déborder sur la scène internationale et menacer la sécurité.

Étant donné la multitude de problèmes qui nous confrontent, il va de soi que le concept de sécurité coopérative doit être multidimensionnel. Il dépasse les approches plus limitées de défense collective et mutuelle contre l'agression ou la déstabilisation. Je ne veux pas sous-estimer l'importance de la coopération dans le domaine traditionnel de la sécurité militaire. En tant que stratégies de sécurité régionale, les mesures de défense collective et mutuelle resteront essentielles à la préservation de la souveraineté nationale et à la protection des intérêts nationaux. Toutefois, la sécurité que garantissent les mesures actuelles de défense et les traités d'alliance devrait permettre aux États d'une région d'entreprendre, et surtout de promouvoir, de plus grands efforts de coopération pour faire face à des défis non conventionnels et non militaires qui menacent la stabilité régionale et le bien-être national.

La sécurité coopérative met en relief des relations de travail et des liens fonctionnels qui couvrent une large gamme de dossiers : un dialogue régulier et systématique qui créerait une « habitude du dialogue » multilatéral, des discussions, une coopération et l'acceptation de compromis. Comme je l'ai déjà dit, nous nous efforçons actuellement de mettre au point une formule qui permettrait aux pays de trouver une façon d'encourager des discussions, informelles mais fondées sur la connaissance des faits, sur tout un éventail de questions.

Par définition, la sécurité coopérative est évolutive et doit être élaborée de façon pragmatique. L'engagement de certains pays envers le dialogue sur la sécurité coopérative n'a pas toujours la même intensité, et leur participation aux composantes de celui-ci peut varier. Certains États peuvent décider que des stratégies régionales ou multilatérales face à des problèmes particuliers sont difficiles à concilier avec leurs intérêts nationaux, tandis que d'autres pourraient décider de différer leur participation à toute stratégie coopérative visant la stabilité internationale ou régionale.

L'établissement d'un dialogue sur la sécurité coopérative dépend de ce qui est réaliste et possible. Des objectifs irréalistes ont mis brusquement un terme à nombre de propositions régionales concernant la sécurité et la stabilité. Nous ne voulons pas que nos propositions subissent le même sort. Nous préférons travailler lentement pour qu'un consensus ait le temps de se dégager.

Permettez-moi de préciser la notion de sécurité coopérative grâce à quelques paramètres et à quelques exemples. Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises au cours des six derniers mois, dans des déclarations et des conversations, en proposant que l'on étudie les possibilités d'intensifier le dialogue sur la sécurité coopérative entre les pays du Pacifique Nord, le Canada ne cherche ni à établir de nouvelles institutions ni à transposer des mécanismes qui se sont révélés efficaces ailleurs -- notamment en Europe -- dans la région Asie-Pacifique, dont le contexte politique, culturel et historique est unique.

Nous n'envisageons pas non plus un processus qui s'ingérerait dans des relations bilatérales ou dans des questions délicates que d'autres pays de la région sont mieux à même de régler ou préfèrent régler dans un cadre plus restreint. Soyons clairs : je ne crois pas qu'un dialogue régional élargi devrait porter sur des questions que les États directement concernés -- le Japon et l'URSS, par exemple, dans le cas des questions territoriales--, sont mieux placés pour régler entre eux.

De plus, nous sommes très conscients du caractère délicat des questions liées au désarmement et au contrôle des armements, dont celui des armes navales. Nous ne voulons pas lancer d'initiative dans ce domaine. Nous ne croyons pas que des mesures prématurées feraient avancer le processus, pas plus que notre pays devrait prendre les devants dans ce domaine. Je le répète : le Canada croit en des mesures réalistes et efficaces.

Enfin, nous n'envisageons pas un processus de négociation incluant plusieurs gouvernements qui poursuivraient des objectifs précis, mais plutôt un processus de consultation exploratoire et informel.

Pour nous, un dialogue sur la sécurité coopérative réunit à l'échelle multilatérale, régionale ou sous-régionale, un nombre assez restreint de pays liés par la géographie et des intérêts communs. C'est dans cet esprit que nous avons lancé notre initiative du Pacifique Nord.

C'est dans cette région que se trouvent quatre des grandes puissances mondiales; les relations y sont diversifiées et s'inscrivent dans un vaste éventail de problèmes, dont certains suscitent passablement de tensions, dans certains cas d'ordre militaire. Pourtant, contrairement à ce qu'on peut observer dans d'autres sous-régions de l'Asie-Pacifique où existe un certain dialogue multilatéral, il n'y en a actuellement aucun qui porte sur les nombreuses questions intéressant les pays du Pacifique Nord.

Le Canada est membre d'une douzaine d'organismes internationaux et régionaux, ce qui est assez impressionnant. Malheureusement, aucun d'entre eux ne constitue un forum permettant de débattre des questions qui préoccupent particulièrement la région du Pacifique Nord.

Nous ne savons pas encore s'il est possible d'établir un dialogue sur la sécurité coopérative entre les gouvernements de cette région. J'espère que vos délibérations des prochains jours apporteront des éclaircissements à ce sujet, mais ces facteurs nous aident tout au moins à cerner les besoins et le contexte.

Personne ne peut nier qu'il y ait actuellement des problèmes réels dans le Pacifique Nord et que d'autres problèmes risquent d'éclater : conflits de frontière, zones de confrontation armée, problèmes de réfugiés, pauvreté, dégradation de l'environnement, litiges concernant les ressources sur terre et au fond des mers, vastes problèmes sociaux et démographiques, trafic international de drogues et autres problèmes qui franchissent les frontières internationales et même les océans. En même temps, nous assistons à des modifications politico-économiques d'une importance capitale, non seulement dans les relations entre superpuissances, mais aussi entre États, à la suite, par exemple, de l'importance prise par le Japon, du rôle accru de la Chine et de la montée de la force économique de plusieurs parties de la région.

Il y a un lien direct entre la sécurité et la prospérité; chacun peut être garant de l'autre et l'absence de l'un constitue une menace pour l'autre. Le développement économique, lorsqu'il est inégal, menace la sécurité politique, tout comme les conflits font obstacle à la prospérité et à la croissance. Les États du Pacifique Nord ont investi considérablement dans la prospérité de la région, et il n'est que prudent que nous assurions cette prospérité.

Le Canada soutient les efforts de collaboration faits par les pays de la région du Pacifique, surtout dans les domaines du commerce et de l'économie, dans le cadre de mécanismes très efficaces comme le forum de Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP), le Conseil économique du bassin du Pacifique (CEBP) et la Conférence sur la coopération économique dans le Pacifique (CCEP). Au sein de la CEAP, de grands pas ont été faits vers une collaboration régionale plus étroite. Le Canada participe activement à son programme de travail et il le soutient pleinement. Il y a quelques semaines, à la réunion des hauts fonctionnaires en Corée qui a été organisée en préparation de la réunion ministérielle d'octobre à Séoul, deux événements ont revêtu, à notre avis, une importance particulière. Il y a eu, premièrement, la décision d'inclure, dans le programme de travail, l'étude de moyens que peuvent prendre les pays de la CEAP pour faire avancer la libéralisation du commerce régional et mondial et, deuxièmement, l'amorce d'un vaste dialogue sur la politique économique entre ces mêmes pays. Le Canada jouera un rôle de chef de file en convoquant un groupe chargé de se pencher sur ce dernier point.

En insistant sur la dimension économique de la sécurité, je n'essaie pas d'éclipser l'APEC ou de créer une mini-CEAP dans le Pacifique Nord. Le Canada appuie fermement la CEAP et les autres mécanismes de la région Asie-Pacifique qui resserrent les liens et la collaboration économiques par le dialogue. Les discussions qui ont eu lieu dans cette région montrent à quel point un tel dialogue peut être utile pour régler les questions économiques régionales. En même temps, la CEAP est jeune et encore à la recherche de son identité. Dans le secteur économique, il y a d'importantes questions qui requièrent toute son attention. Son travail est pertinent en regard de la sécurité coopérative, car la sécurité coopérative a une dimension économique importante, mais le dialogue que la CEAP a si bien enclenché n'est pas - pour ce qui est des débats ou des participants - celui dont j'ai proposé l'étude pour le Pacifique Nord.

J'espère que vous aurez des idées nouvelles et intéressantes sur le rôle que peut jouer le dialogue régional dans le règlement de ces questions. La diversité de la région exige que nous soyons sensibles à différentes expériences nationales et différentes visions de l'avenir. La CEAP et le CEBP prouvent cependant que la diversité n'est pas nécessairement une entrave à la coopération. Le succès de l'évolution de la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord pourrait servir de modèle à d'autres régions.

Ces quelques mots vous donnent peut-être un aperçu du raisonnement qui motive le Canada à chercher à promouvoir le dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord. J'ai suggéré, en juillet dernier, que nous commencions à étudier la

perspective d'une démarche plus coopérative de la sécurité de notre sous-région, dans le premier cas, au palier non gouvernemental - le volet des ONG. Je suis heureux que vous preniez part à cette première démarche d'exploration.

En tant que spécialistes reconnus dans votre domaine d'étude, vous êtes venus ici pour commencer vos propres discussions et votre propre étude du concept de la sécurité coopérative. Votre programme s'articule autour d'un groupe de thèmes de recherche stratégique qui sont individuellement bien encadrés et qui, ensemble, marquent un bon début vers l'étoffement de la sécurité coopérative. L'éventail des points à discuter est vaste - plus vaste que ce que les gouvernements de la région sont peut-être prêts à aborder - mais je vous encourage à les étudier tous et à faire des recherches. Ce n'est pas un simple exercice théorique. Les problèmes existent bel et bien. Votre effort permettra, si je ne me suis pas trompé sur vos connaissances et vos compétences, une analyse stimulante et exhaustive qui aidera les gouvernements à mieux connaître le chemin à parcourir. La deuxième partie de l'initiative est un volet officiel; vos délibérations nous en diront beaucoup sur les questions qui devraient préoccuper les représentants officiels et sur les possibilités d'un dialogue à ce niveau.

Je n'ai pas l'intention de mener à l'avance vos débats ou de préjuger vos conclusions. Je suis cependant un auditeur très intéressé par vos travaux et, à ce titre, j'aimerais vous poser quelques questions.

Quels sont les problèmes les plus graves qui se manifestent dans notre région et qui affectent sa sécurité? Quelles sont les menaces traditionnelles et non traditionnelles qui pèsent sur elle? Comment pouvons-nous mieux les définir et les comprendre?

Certains thèmes ou éléments sont-ils plus faciles à régler que d'autres? Par où devons-nous commencer? Comment et dans quel ordre pouvons-nous aborder les questions les plus difficiles et lesquelles d'entre elles ne peuvent être réglées au niveau multilatéral (multilatéral ayant bien sûr ici le sens régional)? Quels aspects de la sécurité régionale est-il préférable de laisser aux voies bilatérales? Quel type de forum convient le mieux à la tenue d'un dialogue sur chaque question?

Permettez-moi de me répéter. Nous n'avons pas l'intention de mettre des problèmes ou accords bilatéraux à l'ordre du jour de rencontres multilatérales ou de préconiser des forums multilatéraux pour régler des problèmes particuliers. Je suis cependant d'avis qu'une coopération et un dialogue au niveau multilatéral peuvent contribuer à créer un climat où les questions bilatérales se régleront plus facilement, bien qu'encore bilatéralement. Dans le Pacifique Nord, sur quoi le dialogue peut-il porter?

La question qui prime est : Devrions-nous mener un tel dialogue? Dans la négative, quelles en seront les conséquences pour la stabilité régionale? Dans l'affirmative, quelles possibilités avons-nous d'accroître notre sécurité, notre capacité de vivre ensemble et de coopérer?

Vous avez, pour les prochains jours, un programme très chargé. J'ai hâte de connaître votre opinion, de lire vos conclusions, et d'écouter vos conseils. J'ai hâte de voir vos recherches progresser, de prendre connaissance des articles qui seront rédigés, d'assister, comme je l'espère, à la création d'un réseau d'experts Trans-Pacifique plus étroit et d'écouter les discussions plus mûries et plus poussées qui se dérouleront à l'occasion d'une conférence plus vaste des ONG prévue pour plus tard cette année.

Je vous souhaite bonne chance dans votre tâche.